

Modifications de format

La présente section est tirée des listes de modifications de format qui accompagnent toute mise à jour effectuée au *Format MARC 21 pour les vedettes d'autorité*.

LISTE DES MODIFICATIONS DE FORMAT APPORTÉES AU FORMAT MARC 21 POUR LES VEDETTES D'AUTORITÉ

Mise à jour n° 35

Décembre 2022

Cette annexe présente les plus récentes modifications apportées au texte de l'édition 1999 du *Format MARC 21 pour les vedettes d'autorité*, et ce, à la suite des propositions qui ont été considérées par la communauté MARC 21 depuis la mise à jour no 34 parue en juillet 2022.

MODIFICATIONS

■ NOUVEAUX DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Valeurs de positions d'indicateur

- 3 - **L'unité ou les unités constituantes de la ressource** dans la zone 856 (Emplacement et accès électroniques) à la position du second indicateur : Liaison
- 4 - **Version de l'unité ou des unités constituantes de la ressource** dans la zone 856 (Emplacement et accès électroniques) à la position du second d'indicateur : Liaison

Sous-zones

- ‡g **Identifiant pérenne (R)** dans la zone 856 (Emplacement et accès électroniques)
- ‡h **Identificateur de ressource uniforme non fonctionnel (R)** dans la zone 856 (Emplacement et accès électroniques)

■ CHANGEMENTS AUX NOMS ET AUX DÉFINITIONS DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Position d'indicateur

Second indicateur - Liaison

La définition a été redécrite dans la zone 856 (Emplacement et accès électroniques).

Sous-zones

- ‡q **Type de format électronique** dans la zone 856 (Emplacement et accès électroniques) a été redécrite et la sous-zone peut désormais être répétée.
- ‡u **Identificateur de ressource uniforme** dans la zone 856 (Emplacement et accès électroniques) a été redécrite.